B 21.

MÉMOIRE
SUR LA MEILLEURE MANIERE DE CONSTRUIRE *UN HÔPITAL* DE MALADES.

Par M. A. PETIT,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris; ancien Professeur d'Anatomie, de Chirurgie & de l'Art des Accouchemens, aux Ecoles de Médecine; Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi; Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockolm; Inspecteur des Hôpitaux Militaires, &c.

MÉMOIRE
SUR
LA MEILLEURE MANIÈRE
DE CONSTRUIRE
UN HÔPITAL
DE MALADES.

Quand vous aurez . . . . . entendu le rapport des Sages, des Philosophes, & Médecins, qui connoissent la nature des lieux, de l'air, & des eaux, ainsi qu'Hyppocrate en a fait un Livre, lors vous penserez à chercher un Architecte . . . . . . afin de bien ordonner & conduire votre Bâtiment. *Architecture de Philibert de Lorme*, *L.* 1, *C.* 2.



A PARIS.
DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS CELLOT,
RUE DAUPHINE.

M. DCC. LXXIV.

AVERTISSEMENT.

J'AI écrit ce Mémoire, & je le rends public uniquement pour m'acquitter de mon devoir. Il m'a été demandé par des Perſonnes auxquelles j'ai voué le plus grand reſpect & l'attachement le plus ſincère ; & dont les plus ſimples invitations ſont des ordres pour moi. Je penſe d'ailleurs que, quand il s'agit du bien public, chaque Citoyen eſt obligé d'y contribuer ſuivant ſon pouvoir ; & que ſe diſpenſer de le faire, c'eſt manquer à ce que l'on doit à la Société.

Il ſera aiſé de s'appercevoir que je n'ai voulu qu'indiquer les choſes & donner les idées principales. Si ces idées ſont bonnes, elles ſeront développées, & miſes en œuvre par ceux à qui il appartient de le faire. J'ai cru devoir me contenir dans les bornes étroites que je me ſuis preſcrites.



MÉMOIRE

SUR LA MEILLEURE MANIÈRE de construire un Hôpital de Malades.

AVANT d'élever un édifice public, il faut d'abord fixer le lieu qu'il doit occuper, & déterminer ensuite la manière de le construire.

L'emplacement le meilleur est, en général, celui qui rend l'édifice plus propre à remplir l'objet de sa destination. Il en faut dire autant de la construction: la plus parfaite est celle où l'on met le mieux à profit les avantages que présente l'emplacement, & où la *convenance*, pour parler le langage des Artistes, est le mieux observée.

D'après ces principes, s'il s'agit de bâtir un Hôpital de malades, quel emplacement doit-on choisir? Quelle forme de construction doit-on préférer? Les connoissances que donne l'étude de l'Architecture ne suffisent pas pour faire un choix aussi difficile; il faut encore savoir quel effet les agens extérieurs, tels

que l'air, l'eau, les exhalaiſons, &c. peuvent produire ſur les malades, & de quelle manière ils peuvent ſervir ou nuire à leur guériſon. La magnificence & la ſolidité ne ſuffiſent pas pour un pareil édifice, il exige eſſentiellement la ſalubrité. Ce dernier objet ne peut être bien traité que par un Médecin. C'eſt en cette qualité que je crois devoir à mes Concitoyens le compte de mes réflexions ſur une matière auſſi importante.

Il faut que l'emplacement d'un Hôpital ſoit tel que les malades y trouvent raſſemblés le plus commodément poſſible, & avec les plus petits inconvéniens pour ceux qui ſe portent bien, toutes les choſes qui peuvent concourir à leur prompt & parfait rétabliſſement. Ces choſes ſont principalement la pureté de l'air, la bonté, la ſalubrité & l'abondance des eaux, la propreté, la facilité du ſervice, enfin le repos & la tranquillité, dont les malades ont ſur-tout beſoin.

Or toutes ces choſes ne pouvant abſolument ſe réunir au milieu des grandes Villes, il eſt clair qu'il en faut éloigner les Hôpitaux (1).

L'air des grandes Villes eſt en général chargé de vapeurs & d'exhalaiſons acres & putrides ; par conſéquent il eſt impur & mal ſain : ainſi il ne convient point aux malades.

Comme l'air participe de la bonne ou mauvaiſe qualité des eaux, de même ces dernières empruntent plus qu'on ne croit de la température de l'air & de ſes qualités ; ce qui fait que

(1) Cela n'eſt point difficile à exécuter s'il s'agit d'un nouvel Hôpital qu'on ſe propoſe de conſtruire. Quant à ceux qui ſont édifiés depuis long-tems, ce n'eſt pas une choſe aiſée de les déplacer ; mais ſi on le vouloit bien, & qu'on s'occupât ſérieuſement de cet objet, on ſurmonteroit les difficultés, & l'on parviendroit, avec le tems, à les placer au lieu qu'ils doivent occuper. Ce qui s'eſt fait à Rouen en eſt une preuve.

dans les villes l'eau s'altère & perd insensiblement sa pureté & sa salubrité; ce qui arrive bien plutôt quand le lit de la rivière reçoit, comme à Paris, les immondices de la Ville, & lui sert d'égoût.

Le terrain des Villes étant plus cher, on s'y resserre davantage : or plus les malades & ceux qui les servent, ainsi que les choses nécessaires au service, sont pour ainsi dire entassées, plus il est difficile de mettre de l'ordre entre elles & de les tenir propres & nettes. Ainsi la propreté si utile, disons mieux, si nécessaire aux malades, est plus difficile à obtenir dans un Hôpital serré, que dans celui auquel un emplacement plus favorable auroit permis de donner plus d'étendue.

Enfin le bruit & le tumulte des grandes villes, le concours de toutes sortes de gens, qui ont coutume d'inonder les salles des hôpitaux, en bannissent le calme & la tranquillité qui devroient y règner.

Si l'on joint à ces considérations qui ne regardent que les malades, si, dis-je, on joint l'intérêt de ceux qui ne le sont pas, on verra que placer, ou laisser subsister un Hôpital au milieu d'une grande Ville, c'est exposer la santé des Citoyens, sur-tout dans les tems d'épidémie; &, qu'en tout tems, c'est entretenir un foyer de corruption, d'où elle se répandra dans l'air, dans les eaux, & attaquera insensiblement la santé de ceux que leur séjour dans les Villes rend très-susceptibles d'altération & de maladies.

D'un autre côté, il y a beaucoup plus de frais à faire pour la construction, l'entretien & le service d'un Hôpital placé dans une Ville, que pour celui, qui, toutes choses d'ailleurs égales, en seroit à une certaine distance.

Le bien des malades, l'intérêt des Citoyens qui jouissent d'une

bonne ſanté, d'accord avec la raiſon d'économie, exigent donc qu'un Hôpital ait un autre emplacement que le ſein d'une grande Ville.

Si, dans preſque toute la France, nous voyons les Hôpitaux de malades placés près des Egliſes cathédrales, c'eſt que nous devons leur établiſſement au zele & à la charité des Miniſtres de la Religion. Dans les tems malheureux où la barbarie & l'anarchie avoient preſque entièrement détruit l'ordre civil, les Eccléſiaſtiques firent ſervir les aumônes, dont ils étoient les dépoſitaires, à élever à l'Humanité ſouffrante ces azyles que, chez les anciens Peuples policés, les Magiſtrats conſtruiſoient & entretenoient aux dépens du tréſor public. Il étoit naturel qu'en qualité de Fondateurs, les Eccléſiaſtiques euſſent part à l'adminiſtration; & pour vaquer aux ſoins qu'elle exige, ſans trop ſe diſtraire de l'exercice de leurs autres devoirs, ils placèrent les Hôpitaux le plus près qu'ils purent de leurs Egliſes; penſant d'ailleurs avec raiſon qu'un ſi juſte & ſi ſaint emploi des pieuſes libéralités des fidèles étant mis ſous leurs yeux, les exciteroit à en faire de nouvelles. Ces motifs n'ont plus aujourd'hui la même force : les Hôpitaux ont des fonds aſſurés, & preſque ſuffiſans pour leurs beſoins; ainſi il n'y a plus de raiſon pour leur laiſſer conſerver leur ancien emplacement.

On obſervera cependant qu'en tranſportant les Hôpitaux hors de l'enceinte des Villes, on ne ſauroit ſe diſpenſer de conſerver au-dedans un hoſpice deſtiné à recevoir tous les malades, & qui leur ſerviroit de rendez-vous commun; on y retiendroit ceux qui ne pourroient être tranſportés, comme les malades qui auroient pluſieurs membres fracturés, ceux qu'une maladie très-aiguë mettroit aux portes du tombeau, les femmes qui accoucheroient en arrivant à l'hoſpice, & dont l'accouchemenr ſeroit

ſuivi d'accidens fâcheux, &c. On laiſſeroit ſubſiſter cet hoſpice ou dépôt auprès des Cathédrales, afin que ſa vue réchauffât la charité des perſonnes que leur dévotion appelle dans ces Egliſes, & l'on ſatisferoit ainſi à la louable intention de ceux, qui les premiers ont imaginé de bâtir les Hôpitaux où nous les voyons.

Si donc on veut qu'un Hôpital de malades ſoit bien ſitué, il faut le conſtruire hors la Ville, ſur un terrein élevé, parce que l'air y eſt plus pur, qu'il y règne moins d'humidité, que l'aſpect en eſt plus agréable, que le dégorgement des immondices s'y fait comme de lui-même, & que par conſéquent il eſt plus facile d'y entretenir beaucoup de propreté.

C'eſt encore pour empêcher que les émanations d'un Hôpital ne ſoient portées ſur la Ville, que nous lui choiſiſſons un emplacement qui s'élève au-deſſus d'elle.

Il n'y a rien que l'on doive éviter avec tant de ſoin qu'un lieu humide; parce que l'humidité arrête la tranſpiration, qu'elle s'oppoſe à la propreté, qu'elle diſpoſe à la putréfaction (car on ſait que le plus puiſſant agent de la pourriture eſt l'air humide); cet air fait traîner les convaleſcences, il occaſionne des rechûtes ou des maladies nouvelles. Les lieux bas étant humides, il s'enſuit qu'ils ne ſont point propres à ſervir d'emplacement à un hôpital de malades; & que par conſéquent le projet de tranſporter l'Hôtel-Dieu de Paris à l'iſle des Cygnes, eſt peu conforme aux vrais principes, & ne ſauroit être admis.

Les Médecins conviennent que le vent du Nord eſt un fléau pour les malades; il retarde les criſes, il les rend imparfaites, il augmente les douleurs, il fatigue exceſſivement ceux qui ont la poitrine ſenſible & délicate, il nuit aux gouteux, aux ſcorbutiques; d'où il faut conclure qu'un Hôpital doit être mis à l'abri de ce vent.

Je n'ai pas besoin de faire observer que même en remplissant les conditions énoncées, l'emplacement d'un Hôpital seroit mal choisi, s'il n'étoit pas possible d'y amener une quantité d'eau courante qui pût suffire aux besoins, ou si l'Hôpital étoit à une trop grande distance de la Ville.

Je connois à la porte de Paris un lieu où je pense que l'Hôtel-Dieu seroit mieux placé que par-tout ailleurs. Ce lieu est le terrain qui s'étend entre l'Hôpital Saint-Louis & le monticule de Belleville ; il me semble réunir tous les avantages que l'on peut desirer pour le plus parfait des emplacemens.

Il est assez loin de la Ville pour garantir l'Hôpital de la cohue & du bruit ; il en est assez près pour que les malades puissent y être transportés sans inconvéniens & sans beaucoup de frais, soit de leur maison, soit du dépôt général que nous supposons placé près de Notre-Dame . . . . L'air en est vif & pur, & il le deviendroit encore davantage en portant ailleurs les vuidanges de Paris . . . . il est garanti du vent de Nord par le monticule qui le couvre comme un rideau. L'Hôpital placé dans ce lieu offriroit un bel édifice aux yeux des Parisiens, & les convalescens jouiroient de l'aspect magnifique de la Capitale : les eaux très-salubres de Belleville, de Menil-montant, du Prè-Saint-Gervais, rassemblées & conduites au nouvel Hôtel-Dieu, fourniroient à tous ses besoins & même beaucoup au-delà . . . . la pente du terrain ménagée avec art favoriseroit l'écoulement des eaux superflues & celui de toutes les immondices, lesquelles, par un conduit souterrain iroient se perdre dans le grand égoût de Paris, sans que pour se procurer cet avantage, il fût nécessaire de faire une grande dépense. Enfin, ce seroit un très-grand avantage pour le nouvel Hôpital, d'être placé à une petite distance de la maison de Saint-Louis, parce que cette maison qui,

dans l'état préſent des choſes, eſt d'une petite utilité, en acquerroit alors une conſidérable. On y placeroit les magaſins néceſſaires à un pareil établiſſement. La prudence & l'expérience du paſſé exigent également qu'on les ſépare de l'édifice deſtiné aux malades ; dans les cas d'épidémie, on verſeroit avec la plus grande facilité, ſur la maiſon de Saint-Louis, les malades que leur exceſſive multitude empêcheroit de trouver place dans l'Hôpital principal, dont la maiſon de Saint-Louis deviendroit alors une ſorte d'aide ou de ſuccurſale. Enfin, je deſirerois que les maladies contagieuſes, telles que la petite-vérole, la rougeolle, &c. ne fuſſent point traitées dans le nouvel Hôtel-Dieu. On placeroit ceux qui en ſeroient attaqués dans la maiſon de Saint-Louis ; & comme, ſuivant le plan que je trace, l'Hôtel-Dieu & la maiſon de Saint-Louis ſeroient à une petite diſtance l'un de l'autre, les Officiers de ſanté pourroient dans tous les cas faire leur ſervice dans les deux maiſons.

On ſentira ſans peine qu'en détachant ainſi de l'Hôtel-Dieu les magaſins & un aſſez grand nombre de malades, il n'eſt plus néceſſaire de conſtruire un auſſi grand & auſſi vaſte édifice ; ce qui forme une notable diminution ſur les frais à faire.

Je finis cet article par une courte obſervation, mais qui n'en eſt pas moins importante ; elle regarde la ſanté des Habitans de Paris, laquelle ne ſauroit jamais recevoir aucune atteinte des exhalaiſons émanées du nouvel Hôtel-Dieu ; car cet Hôpital étant placé plus haut que la Ville, & les exhalaiſons ainſi que les vapeurs tendant toujours à monter, il eſt évident qu'elles ne viendroient point s'abattre ſur la Ville ; & tous les vents principaux, à l'exception de celui du Nord, éloigneront de Paris les vapeurs de l'Hôpital ; & ſi ce dernier les y pouſſe, c'eſt en leur enlevant ce qu'elles peuvent avoir de nuiſible ; car on

ſait que le froid arrête la pourriture, & que la peſte ceſſe quand il gèle bien fort.

L'emplacement d'un Hôpital étant déterminé, il s'agit de ſavoir comment & ſur quels principes on doit le conſtruire. Il y en a deux eſſentiels, deſquels il n'eſt pas permis de s'écarter: Voici le premier. Il faut que ce qui doit ſervir à tous ſoit tellemis mis à la portée de tous, que, ſans embarras, ils puiſſent en jouir le plus promptement poſſible. Le ſecond principe eſt qu'il faut placer dans un eſpace déterminé le plus grand nombre poſſible de malades, ſans que leur rapprochement nuiſe à leur ſanté, ni au bien du ſervice.

Ces deux principes étant poſés, il ne faut qu'un inſtant de réflexion pour ſentir que la forme qu'on a donnée juſqu'à ce jour aux édifices des Hôpitaux, eſt de toutes la plus vicieuſe, Cette forme eſt en général la forme quarrée; & les ſalles des malades ſont de grandes halles aſſez élevées, ſur le plancher deſquelles on place pluſieurs rangs de lits.

Or il eſt certain que cette conſtruction fourmille d'inconvéniens, dont le moindre eſt de rendre le ſervice fort diſpendieux. D'ailleurs les côtés de l'édifice ont beau ſe rencontrer & ſe joindre aux angles, ils n'en ſont pas moins très-réellement ſéparés; enſorte que placé dans un côté, on ignore ce qui ſe paſſe dans l'autre, & la communication ne s'établit qu'avec peine en parcourant beaucoup d'eſpace, & par conſéquent en perdant beaucoup de tems à le faire. Un autre point d'une bien plus grande conſéquence encore, c'eſt que l'air enfermé entre les quatre murs croupit, faute d'être agité & balayé par les vents; il ne ſe renouvelle point; il devient infect ſur-tout quand il s'échauffe; ce qui lui arrive facilement. Cet air eſt cependant celui que les malades reſpirent. On peut concevoir combien ils en

doivent être incommodés. Enfin, la cuisine, la pharmacie, &c. étant nécessairement placées à l'un des côtés, ou bien à l'un des angles de l'édifice, il faut faire bien du chemin pour se rendre au lieu correspondant; ce qui retarde & embarrasse le service, en augmentant considérablement les frais.

Pour ce qui regarde les salles, on fait, en les construisant comme on le pratique, beaucoup de dépenses pour perdre bien du terrain. L'hiver, il est presqu'impossible de les échauffer; & l'été, l'air y est étouffant. On a manqué le but qu'on s'étoit proposé en les faisant telles qu'elles sont. On vouloit donner de l'air aux malades: mais on n'en peut venir à bout qu'en le forçant de circuler, c'est-à-dire, de sortir des salles dès qu'il s'y est chargé des vapeurs qui émanent du corps des malades, pour faire place à un air nouveau venant du dehors, & qui doit être très-pur. Or dans les grandes salles de nos Hôpitaux, l'air n'a presqu'aucun mouvement, parce que faute de chaleur l'hiver, & par l'excès contraire en été, il reste presqu'en équilibre avec l'air extérieur; ce qui le force de stagner, de croupir, de s'altérer au plus haut point en se chargeant d'autant d'impuretés & de matières infectes qu'il en peut soutenir.

Pour rémédier à ce double inconvénient, je propose de disposer les bâtimens d'un Hôpital en forme d'étoile (1), à laquelle on donnera tant de rayons que la nécessité l'exigera.

Je place au milieu de cet édifice, c'est-à-dire, dans le point où les rayons se rencontrent, un dôme fait en forme d'entonnoir renversé. J'expliquerai dans un moment l'usage de ce dôme

---

(1) Je me fais un devoir & un plaisir de publier que sur cette forme de bâtiment en étoile, je me suis rencontré avec M. Prunneau de Monlouis, habile Architecte de Paris. Je pense que cette rencontre est le plus grand éloge qu'on puisse faire de mon idée.

que je regarde comme la partie principale de l'édifice. (Fig. I. & II).

Au centre de ce dôme ſera poſé l'Autel ſur lequel, au tems convenable, ſeront célébrés les myſtères de la religion. A certaine diſtance de l'Autel ſeront placées les ſtalles des Prêtres, & une grille ſéparera ce chœur ou ſanctuaire d'une galerie large, qui en fera le tour. Dans cette diſpoſition, il eſt aiſé de ſentir que la première des choſes néceſſaires à tous ſera ſans embarras miſe à la portée de tous, puiſque de chacun des points de l'intérieur de l'édifice, l'Autel ſera vu, & tous les malades pourront en même-tems aſſiſter à l'Office divin. Un rideau placé en dedans de la grille fermera le ſanctuaire hors le tems des Offices.

Au tour de la galerie règnante par-delà la grille du ſanctuaire, ſeront placées la Pharmacie, la Salle des Chirurgiens, celle des Médecins, les Cuiſines, la Boulangerie, ainſi que les Offices des Mères ſurveillantes.

On s'apperçoit aiſément que de ce centre commun partiront ſans embarras tous les ſecours pour les malades, & que pour arriver juſqu'à eux, il n'y aura jamais que le moindre eſpace poſſible à parcourir; ce qui mettra un ſeul homme à portée de faire ſans ſe fatiguer autant & plus que deux ou trois n'en pouvoient faire en ſe fatiguant beaucoup. Il en arrivera auſſi que d'un coup d'œil les Mères & autres Perſonnes deſtinées à maintenir le bon ordre, verront ce qui ſe paſſera dans les ſalles.

Venons maintenant à ce qui concerne la conſtruction de ces ſalles. Je propoſe de les faire d'environ quarante pieds de haut ſur environ trente-ſix de large & cinquante toiſes de long. Elles communiqueront avec le dôme central de toute leur hau-

teur par une arcade qui en aura l'élévation & la largeur ; elles seront fermées à l'extrêmité opposée par un grand vitrage qui donnera du jour ; on tirera encore du jour par des lanternes fermées, placées d'espace en espace dans le toit.

Les lits seront disposés de chaque côté, en quatre rangées ou étages, les uns au-dessus des autres, à-peu-près comme le sont les loges de nos salles de spectacles. (Voy. Fig. II.) Chaque lit occupera le milieu d'une espèce de niche ou alcove de neuf pieds de haut sur sept en carré. Un seul malade sera couché dans ce lit, aux deux côtés duquel se trouvera une ruelle de deux pieds ; au bout de l'une de ces ruelles s'ouvrira dans le gros mur une petite fenêtre destinée à donner du jour & de l'air à l'alcove, ainsi qu'à vider & jetter dehors les excrémens & les autres choses dont le voisinage seroit incommode au malade. La séparation des alcoves se fera par le moyen d'un petit mur de brique ; & tout cet appareil de loges, les planchers même, seront de la même construction ; un rideau de toile fermera l'alcove au pied du lit, il sera ouvert le jour, & tiré la nuit ou quand le malade voudra dormir. Il règnera sur le devant de ces alcoves une galerie grillée de quatre ou cinq pieds de large, par le moyen de laquelle le service se fera avec la plus grande promptitude. Entre les galeries d'un côté & celle de l'autre se trouvera un espace de 12 ou 15 pieds de large, qui règnera d'un bout à l'autre de la salle, & depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble : on y placera les poëles destinés à chauffer les salles l'hiver. (*V. fig. I.*)

Les avantages sans nombre qui résultent de cette disposition se présentent en foule à l'esprit.

Je place d'abord trois fois plus de malades dans mes salles

qu'on n'y en met communément ; j'évitepar-là plus de la moitié de la dépenſe.

Je donne à chaque malade ſon lit & même ſa chambre. On ne verra plus, à la honte de l'humanité & au ſcandale de la religion, ſix malheureux amoncelés dans un même lit, ſe nuire, s'allarmer, s'infecter mutuellement ; l'un ſe tourmenter & crier, quand les autres ont beſoin de repos ; on ne verra plus un moribond ſe confeſſer à côté de cinq malades qui entendent tout ce qu'il dit ; un autre recevoir le Viatique ſur un grabat que ſouille au même inſtant un agoniſant qui ſe vide en rendant le dernier ſoupir, ou bien un malade qui ne peut retenir l'effet d'un purgatif ou d'un émétique, ou bien enfin dans le même lit où ſe trouve un phrénétique qui dans ſon tranſport forme un déplorable contraſte avec le Prêtre qui récite les prières des mourans. Ma main s'arrête, & le frémiſſement que tant d'horreurs lui font éprouver, l'empêche d'achever cet abominable tableau.

Qu'on exécute ce que je propoſe : un malade à ſon aiſe & tranquille au fond de ſon alcove ignorera ce qui ſe paſſera dans l'alcove voiſine; il a bien aſſez de ſes propres maux; il ne les ſentira plus s'augmenter par l'aſpect &, pour ainſi dire, par la *réflexion* de ceux du malade qui ſouffre & meurt à côté de lui ; il recevra les ſecours ſpirituels ſans diſtraction & avec la décence qui convient ; ſa confeſſion ſera ſecrète, comme elle doit l'être ; ſa mort même pourra être cachée à ſes voiſins, rien n'étant plus facile, lorſque le ſoir tous les rideaux des alcoves ſeront tirés, que de tranſporter ſans bruit les cadavres de ceux à qui l'on n'aura pu conſerver la vie.

Eſt-il néceſſaire que je faſſe obſerver la commodité ſans égale avec laquelle le ſervice ſe fera ? Quarante ou cinquante lits

pouvant être placés à chaque file, & chaque côté ayant quatre étages ou quatre files les unes au-dessus des autres, il se trouvera que trois ou quatre cens malades seront logés dans une même salle. On conçoit que les personnes chargées de leur porter les secours dont ils ont besoin ayant parcouru une file dans ses deux côtés, n'auront pour gagner la seconde que quelques marches à monter, ou bien à descendre; ce qui fait encore un nouvel objet d'économie, en diminuant le nombre des servans.

La petite fénêtre placée dans chaque alcove rendra très-expéditive l'expulsion des immondices : un seul homme, une cruche d'eau à la main, allant d'alcove en alcove, jette par la fenêtre ce que les pots de chambres contiennent, il les lave, & cela est fait en un clin d'œil; au moyen de quoi on ne voit plus un infect tonneau parcourant les salles pour ramasser les excrémens, porter par-tout où il passe la puanteur, le dégoût & l'infection.

Si l'on me demande où se rendront toutes ces matières jettées par les fenêtres, je répondrai qu'elles seront reçues par des espèces d'égoûts ouverts, ou des rigoles larges de cinq à six pieds, placées le long des gros murs; leur fond sera formé par des dales jointes en recouvrement; leur pente sera fort rapide, ainsi que celle des côtés vers le milieu de la rigole; elles iront toutes aboutir vers les angles où les rayons se rapprochent. Là seront aussi placés les lieux de commodité; & les rigoles, ainsi que les latrines, se déchargeront par une large ouverture dans le conduit couvert, qui les portera à l'égoût de Paris. Les eaux pluviales reçues dans ces rigoles ne seront pas les seules qui les balaieront: deux fois par jour après le service de propreté fait, elles seront lavées par l'eau qu'on y fera couler en abondance & avec

rapidité : ainsi rien d'infect ne restera, & la plus grande propreté s'entretiendra sans effort & comme d'elle-même.

Ce que notre égoût général fera par rapport aux matières corrompues qui pourroient s'arrêter à la surface de la terre, le dôme placé au centre de l'édifice le procurera à l'égard de celles qui s'élèvent dans l'air ; il servira de ventilateur commun, & sans cesse il renouvellera l'air de toutes les salles. Pour l'aider à remplir plus parfaitement cet objet, je conduis dans le dôme les tuyaux de tous les poëles, & j'y fais adosser les cheminées des cuisines, de la pharmacie, &c. (*V. fig. II.*) Ainsi l'air des salles renouvellé nuit & jour sans interruption ne se corrompra plus comme il faisoit.

Joignez à tout cela le parti qu'on tirera des fenêtres des alcoves, & vous verrez que cet air sera aussi pur qu'il est permis de le desirer.

Enfin l'air dont les salles seront environnées aura aussi toutes les qualités qu'il doit avoir pour le bien des malades ; la raison en est que les cours triangulaires que les rayons de l'édifice, c'est-à-dire, les salles des malades, laisseront entr'elles, n'étant fermées du côté de la campagne que par des grilles, ou par un péristile rustique (*V. fig. I.*) qui pourroit servir de promenoir aux convalescens, rien ne le forceroit de séjourner, de croupir ; il recevroit le mouvement que les vents doivent lui communiquer, & de plus il se chargeroit des exhalaisons salutaires que des jardins placés dans ces cours lui fourniroient : ainsi loin de nuire aux malades, il leur procureroit autant de bien que dans l'état présent il leur fait de mal.

Au-dessus du péristile règneroit un seul étage où se trouveroient les logemens des Prêtres, des Religieuses, des Médecins, Chirurgiens & autres personnes consacrées au service de l'Hôpital.

Je crois avoir fait ſentir, par tout ce qui vient d'être dit, que la conſtruction que je propoſe, & dont j'ai ſeulement eſquiſſé le plan, abandonnant les détails à l'Architecte, eſt la plus propre à donner à tous sûrement, promptement & avec le moins de dépenſe poſſible, ce qui ſatisfait aux beſoins de tous; & à raſſembler dans un même lieu fort commodément le plus grand nombre de malades, ſans que leur multitude puiſſe leur être pernicieuſe; d'où il eſt naturel de conclure que l'Hôpital propoſé ſeroit conſtruit d'après les meilleurs principes, & que par conſéquent il ſeroit plus capable qu'aucun autre de procurer le bien de l'humanité.

Lu & approuvé ce 29 Août 1773, Marin.

Permis d'imprimer, ce 30 Août 1773, DE SARTINE.

EXPLICATION DES PLANCHES.

FIGURE PREMIERE.

Plan de l'Hôpital.

A A, Dôme de 12 toiſes de diamètre ; il couvre la Chapelle, & ſert de ventilateur à l'Hôpital.

B, Autel au milieu de la Chapelle.

C C, 12 colonnes portant le Dôme, unies par une grille de fer. Cette grille forme l'enceinte de la Chapelle, & la ſépare de la Galerie.

D D, Galerie de 6 toiſes de large, regnant autour de la Chapelle. Les ſix Salles de Malades, la Cuiſine, la Pharmacie, &c. ouvrent dans cette Galerie.

E, Salles d'Aſſemblée pour les Etrangers, les Médecins, Chirurgiens, &c. On peut y mettre un avant-corps. Il en eſt de même des Corps-de-logis F F que l'on peut étendre dans les terrains vuides G G, autant que le ſervice de la Cuiſine, de la Pharmacie, &c. l'exigera.

F F, Cuiſine, Pharmacie, Boulangerie, Etuves, Lingerie, & autres pièces deſtinées au ſervice commun, dont les cheminées *i*, *i*, *i* viendront ſe rendre dans le Dôme.

G G, Jardins compris entre les Salles.

H, Cour d'entrée.

I, Porte d'entrée.

K, Veſtibule communiquant à la Cour & aux Galeries L, en colonnades. On y placera le Suiſſe, le Bureau d'entrée des Malades, &c.

L L, Colonnade, ou Périſtile ruſtique de 5 ou 6 toiſes de large, ſurmonté d'un étage. Le Périſtile, fermé ſeulement d'une grille de fer en dehors, ſervira de promenoir aux malades. Au-deſſus ſeront les logemens des Religieuſes, des Prêtres, des Médecins, Chirurgiens, &c.

M M, Eſcaliers pour monter aux logemens des Médecins, Religieuſes, &c.

N N, Six Salles de Malades, de 6 toiſes de large, de 50 de long & de 7 de hauteur où l'on voit :

O O, Un eſpace vuide de la largeur de deux toiſes & de de la longueur de la Salle, ſervant de paſſage, & où on placera les poëles en hiver.

P P, Eſcaliers pour monter aux différens étages d'alcoves.

r r, Galeries de 5 pieds de large & de la longueur de la Salle, placées au-devant des alcoves à tous les étages pour faire le ſervice ; elles ſont grillées en fil de fer, depuis le premier étage d'alcove juſqu'au haut, pour éviter tout accident.

S S, Alcoves dont il y a quatre rangs en étage l'un ſur l'autre, comme des loges de Spectacle. Elles ont ſept pieds en quarré, & 9 pieds de hauteur.

u u u u. Dales qui ſe trouvent en dehors & tout le long des murs des ſix Salles, ayant une forte pente d'*x* en *y*, où elles déchargent les eaux pluviales qui y ſont emmenées des toits en *x*, ainſi que des réſervoirs, deux fois par jour, pour laver les immondices, que deux fois par jour on jette par les fenêtres des alcoves.

x, Lieu où aboutit le tuyau qui amene les eaux dans la dale.

y, Lieu où la dale aboutit pour verſer les eaux & les immondices dans l'égout ſouterrain.

FIGURE II.

Coupe verticale de l'Hôpital.

A, Dôme conique de 32 toiſes d'élévation, ſervant de ventilateur à l'Hôpital. On peut lui donner à l'extérieur la forme d'une pyramide à ſix faces. La lanterne eſt à jour ; ſon intérieur contient ſix tuyaux de cheminées qui aboutiſſent à la lanterne.

B B B, Trois tuyaux de cheminées, prenant de la Cuiſine, de la Pharmacie, des Etuves.

C, Autel placé au milieu de la Chapelle ſous le Dôme.

D D D, Six des douze colonnes qui ſoutiennent le Dôme. Elles ſont réunies par une grille de fer.

E E, Galerie regnant autour de la Grille de fer qui forme l'enceinte de la Chapelle.

F F F, Six Portes qui ſont communiquer la Cuiſine, la Pharmacie, &c. avec la Galerie.

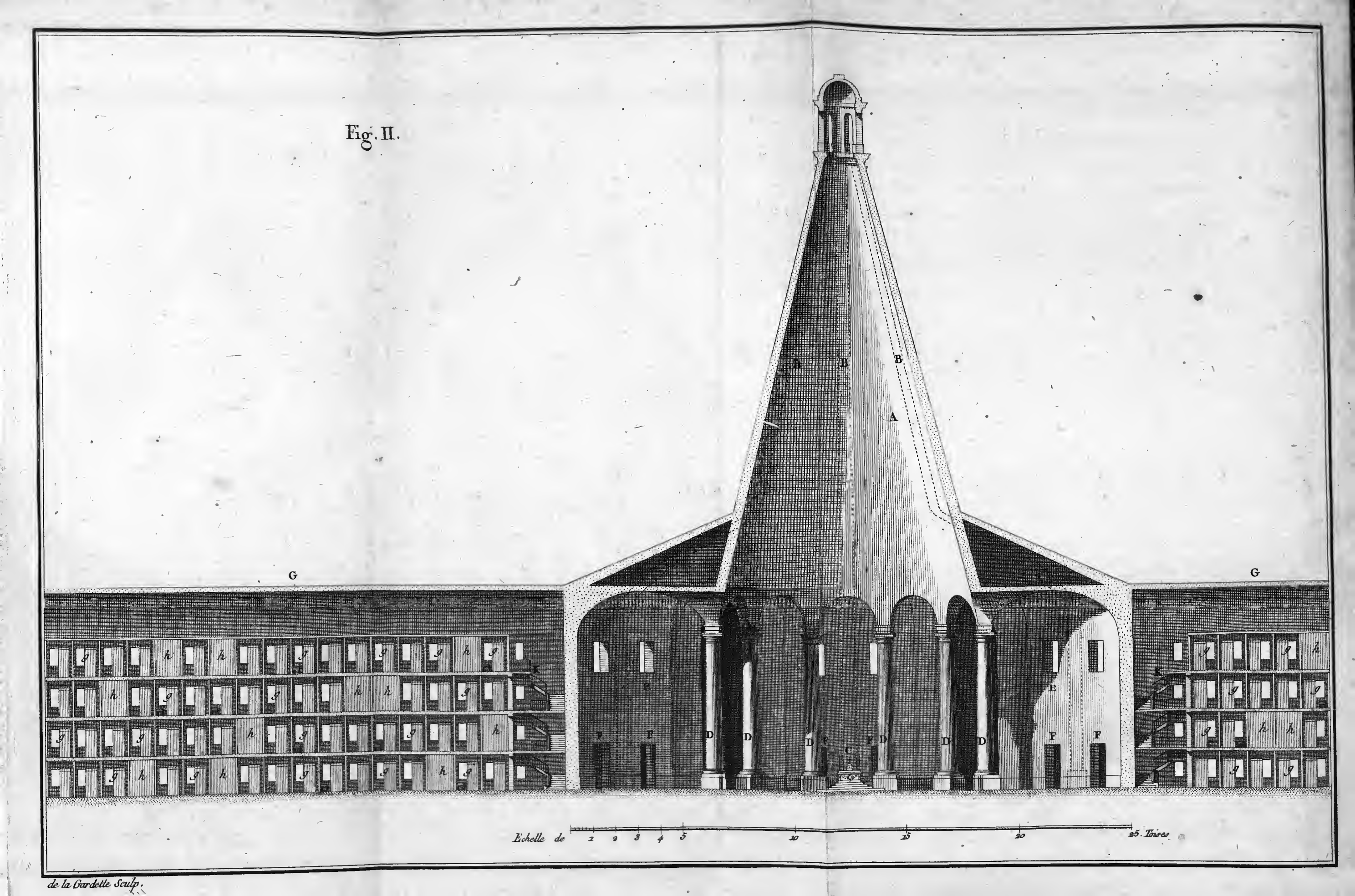
G G, Partie de deux grandes Salles coupées verticalement, où l'on apperçoit quatre rangs d'alcoves les uns ſur les autres.

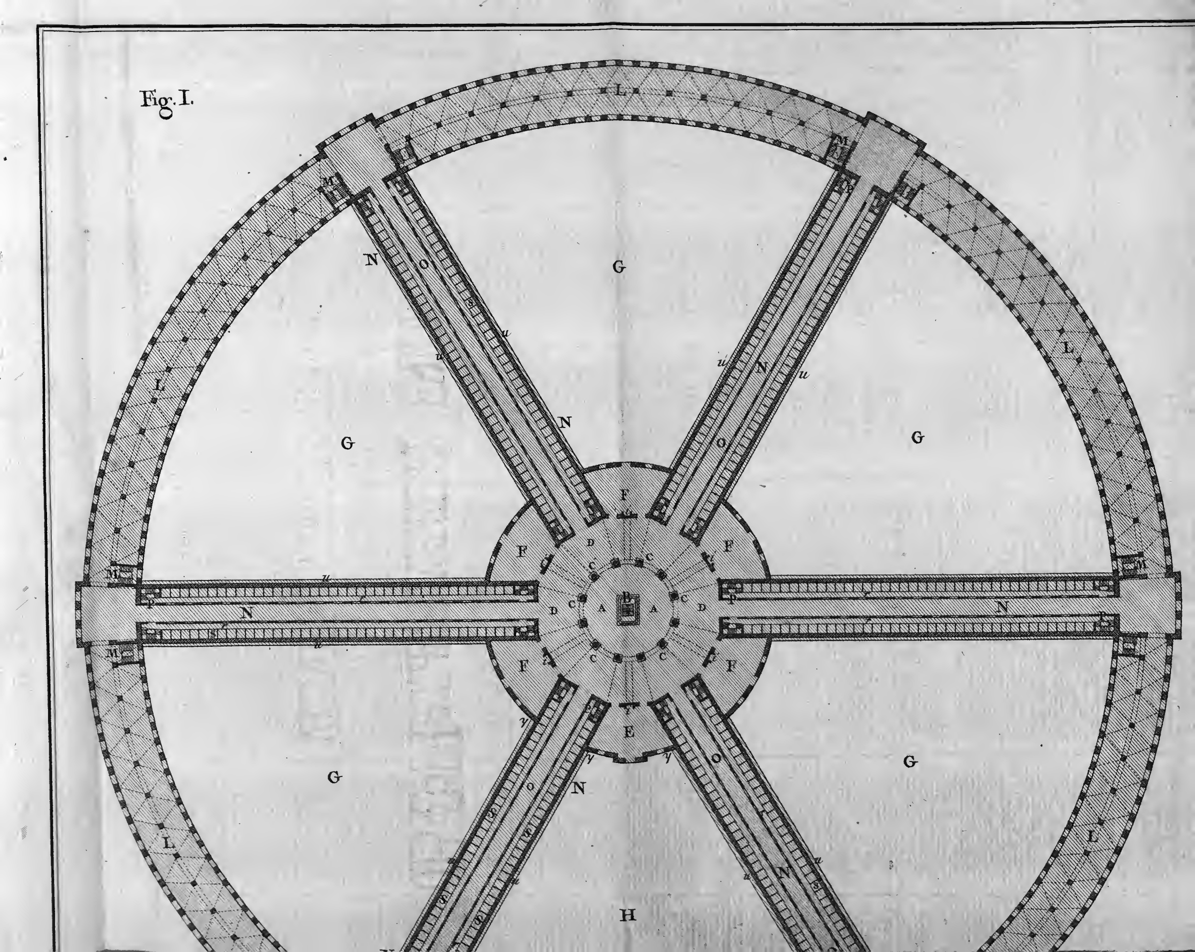
g g g, Alcoves de 7 pieds de large ſur 9 de hauteur ; on y apperçoit le lit du Malade ; les deux ruelles, la chaiſe percée à côté du lit, & la petite fenêtre au-deſſus.

h h, Alcoves dont le rideau eſt tiré.

K K, Eſcaliers pour monter aux différens étages des alcoves.

L L, Deux grandes Portes de deux Salles de Malades.


Fig. II.
G
G
B
B
B
A
D
D
D
D
D
D
D
C
F
F
F
F
E
E
K
K
g
h
Echelle de
1
2
3
4
5
10
15
20
25. Toises
de la Gardette Sculp.


Fig. I.
L
M
N
O
G
u
F
D
C
A
B
E
H
P
S